



conseil local
Collège Sabine Weiss
Toulouse

Collège Sabine Weiss

Guide FCPE

Rentrée 2024-2025

La FCPE du collège Sabine Weiss vous accompagne pour l'entrée de votre enfant au collège

Le collège accueille le **lundi 2 septembre** uniquement les élèves de 6^{ème}, le **mardi 3 septembre** uniquement les élèves de 5^{ème} et 4^{ème} et 3^{ème}.

Lexique

AED

Assistant d'Education
(Surveillant)

AS

Association sportive

CA

Conseil d'Administration

CCC

Centre de Connaissances et
de Culture (ex CDI)

CPE

Conseiller Principal
d'Education

EDUCONNECT

Espace Numérique de Travail
qui remplace l'ENT

FSE

Foyer Socio-Educatif

PRONOTE

Application pour consulter les

Rentrée des classes

2 et 3 septembre 2024

6 ^{ème}	Le 02/09/2024 de 9h à 16h Pas cours le 03/09/2024
5 ^{ème}	Pas cours le 02/09/2024 Le 03/09/2024 de 9h10 à 11h15 avec repas pour les demi-pensionnaires (sortie à 12h55)
4 ^{ème}	Pas cours le 02/09/2024 Le 03/09/2024 de 10h00 à 12h10 avec repas pour les demi-pensionnaires (sortie à 13h50)
3 ^{ème}	Pas cours le 02/09/2024 Le 03/09/2024 de 14h00 à 15h55 pas de repas même pour les demi-pensionnaires

Début des cours selon l'emploi du temps de chacun dès le **mercredi 4 septembre 2024**.

Le **jour de la rentrée**, les élèves ne doivent se munir que de :

- leur **agenda**
- leur **trousse**
- quelques **feuilles de copie simple grands carreaux**.

Les parents des 6^{èmes} pourront rentrer dans la cour du collège le jour de la rentrée.

Les **transports scolaires** fonctionnent dès le jour de la rentrée.

L'organisation de l'année scolaire

Le collège accueille les élèves toute l'année, le **lundi, mardi, jeudi et vendredi** de 8h15 à 16h50 et le **mercredi** de 8h15 à 12h10.

Si l'élève est demi-pensionnaire, le département propose également une **aide à la restauration scolaire**, avec une prise en charge de 50 % à 100 %, en fonction de vos ressources, info sur le site du collège ou auprès de la gestionnaire comptable.

Vous pouvez aussi demander une **bourse nationale** sous conditions.

Inscrivez votre enfant sur <https://services.haute-garonne.fr> pour profiter du **transport scolaire** (sous conditions d'octroi, dont le fait d'habiter à plus d'un kilomètre en ligne droite du collège).

Réunion parents professeurs

Une **réunion de rentrée** est prévue par la Direction en début d'année scolaire pour les familles.

Lors de cette **réunion parents professeurs**, les parents de la classe seront reçus par l'**équipe pédagogique**, qui se présentera.

Date de la réunion pour les 6^{èmes}

Mardi 17 septembre 2024

Date de la réunion pour les 3^{èmes}

Mardi 24 septembre 2024

avec une plénière pour les 3^{èmes} afin de présenter les parcours d'orientation et étapes de l'année

Pas de réunion de rentrée pour les 5^{èmes} et 4^{èmes} : une réunion à mi-semestre en novembre sera prévue

**Collège
Sabine
Weiss**

6 avenue Général de Monsabert, 31110
Toulouse

05.61.26.63.05
ce.0313079d@ac-toulouse.fr

ENT : <https://sabine-weiss.ecollege.haute-garonne.fr/>

Courriel de la vie scolaire :
viescolaire.0313079d@ac-toulouse.fr
05.61.26.63.13

Parents : informations

Le **Conseil d'Administration** se réunit 4 à 6 fois par an pour **voter** le règlement intérieur, les contrats d'entretien, les comptes, la dotation horaire, ...

D'autres **commissions** se réunissent : FSE (Foyer Socio-Educatif), AS (Association Sportive), CESC (Comité d'Éducation à la Santé et à la Citoyenneté), CVC (Conseil de Vie Collégienne), ...

Vous pourrez également solliciter des **entretiens** avec la **Direction** ou les **professeurs** tout au long de l'année.

N'oubliez pas que, comme à l'école primaire, des **aides à la scolarité** (AESH, ...) sont disponibles au collège.

Calendrier des vacances

Vacances de la Toussaint	Du vendredi 18 octobre 2024 au lundi 4 novembre 2024
Vacances de Noël	Du vendredi 20 décembre 2024 au lundi 6 janvier 2025
Vacances d'hiver	Du vendredi 14 février 2025 au lundi 3 mars 2025
Vacances de printemps	Du vendredi 11 avril 2025 au mardi 28 avril 2025
Vacances d'été	Le vendredi 4 juillet 2025

Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués. Les classes vaqueront le vendredi 30 mai 2025.

L'organisation de la semaine

L'emploi du temps type de la semaine :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8h-8h15	Ouverture du collège				
8h15-9h10	Cours				
9h10-10h05	Cours				
10h05-10h20	Récréation				
10h20-11h15	Cours				
11h15-12h10	Cours				
11h15-12h55 12h10-13h50	2 services Pause repas / activités		Pas de cantine		2 services Pause repas / activités
13h50-14h45	Cours				Cours
14h45-15h	Récréation				Récréation
15h-15h55	Cours				Cours
15h55-16h50	Cours				Cours
16h50	Sortie				Sortie
17h30	Fermeture du collège				Fermeture du collège

Vos contacts au sein du collège

Direction	Principal : M. David, Principal adjoint : M. Chalansonnet Gestionnaire : Mme Magagnin Secrétaire de gestion : Mme Abbassi
Secrétariat	Mme Ghandour
CPE	Mme Bonpain (pour les 6 ^{èmes} et 4 ^{èmes}) M. Solomon (pour les 5 ^{èmes} et 3 ^{èmes})
Les AED	Aurélie, Guillaume, Bastien, Yasmine, Maëly, Matéo...
Infirmière	Mme Mecrin
Assistante sociale	Mme Maruejous
Documentaliste (CCC)	Mme Bertrand
Les délégués des parents d'élèves	E-mail : parents.college-sabineweiss@etik.com Site internet : https://fcpe-college-sabineweiss.le-pic.org

Les autorisations d'entrée et de sortie (élève ½ pensionnaire)

R O U G E	Mon enfant est au collège de : - 8h15 à 16h50 (lun/mar/jeu/ven) - 8h15 à 12h30 (mercredi)
O R A N G E	Mon enfant peut entrer plus tard et sortir plus tôt du collège (après le repas) selon son emploi du temps. En cas d'absence de professeur, mon enfant doit être présent au collège.
V E R T	Mon enfant peut entrer plus tard et sortir plus tôt du collège (après le repas) selon son emploi du temps. En cas d'absence de professeur, mon enfant peut entrer plus tard le matin et sortir plus tôt l'après-midi du collège.

Les règles de vie

Le **règlement intérieur** définit l'ensemble des **règles de vie** du collège et fixe les **droits** et les **devoirs** de chaque membre de la **communauté éducative** (professeurs, personnels, élèves, parents).

Il décrit les **règles de civilité** et de **comportement** :

- la liberté d'information et d'expression
- le respect des principes de laïcité et de pluralisme
- le devoir de tolérance et de respect d'autrui
- les garanties de protection contre toute agression physique ou morale
- la prise en charge progressive par l'élève de sa responsabilité dans la pratique de ses activités

On y trouve également les **mesures d'organisation** de l'établissement comme :

- Les heures d'entrée et de sortie des élèves
- Les autorisations d'entrée et de sortie
- Les conditions d'accès aux locaux
- Le contrôle et la gestion des retards et des absences
- L'organisation des études
- L'usage ou l'interdiction de certains objets (téléphones portables, ...)
- L'interdiction de fumer, de consommer de l'alcool ou des drogues

Les **sanctions** et les **punitions** sont également définies dans le règlement intérieur.

À disposition

- L'**EDUCONNECT**, accessible depuis un ordinateur ou smartphone, permet de suivre la **vie scolaire** de son enfant. Des **comptes distincts** sont proposés pour chaque parent.
- **PRONOTE** pour consulter notes, emploi du temps, absences ...
- **Devoirs faits**
- **Activités sur la pause méridienne** chorale, UNSS - AS, ...
- **Activités le midi ou le mercredi après-midi** : UNSS - AS

Délégués de classe

En début d'année scolaire, les élèves élisent **deux délégués** par classe.

Ces délégués **représentent toute la classe**, font le lien entre élèves et adultes et participent aux conseils de classe pour ensuite faire un retour à chacun des élèves qui le demandera.

Pour les parents

Vous pouvez devenir **parent délégué** en adhérant à la **FCPE** (scannez ce **QR code**).

En tant que parent délégué, vous pourrez **participer activement à la vie de votre enfant** au sein du collège, en assistant par exemple aux conseils de classe.

Vous pouvez aussi devenir **parent délégué élu FCPE**, afin de **participer** aux Conseils d'Administration ou aux commissions spécifiques. Contactez-nous !

Rappel : l'**EDUCONNECT** et **PRONOTE** sont gérés par le collège. Les parents y retrouveront des informations du collège, les absences des professeurs, les supports de travail de son enfant, ses notes et ses devoirs.



Réunion de rentrée/assemblée générale
le mardi 17 septembre 2024
(après la réunion de rentrée des 6^{èmes}).

